

M-DÉTACH

1. SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit :

Nom du produit : M-DÉTACH (130365)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Usages identifiés : Détachant pour les taches de rouille et taches métallifères.

Utilisations déconseillées : Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Raison Sociale : GEH GROUPE HYGIÈNE

Adresse : Parc d'Activités des Cortots, 12 rue des Cortots 21121 Fontaine-Les-Dijon, France

Téléphone : 03 80 57 07 07

Fax : 03 802 57 07 00

E-mail : geh@geh.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence : 03 83 22 50 50 (Centre Antipoison de Nancy-Hôpital Central)

2. SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Cette préparation est classée comme dangereuse conformément au Règlement CE n°1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage :

Symbole de danger: Danger, Attention



Mentions de danger :

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence :

Ne pas avaler.

P102. Tenir hors de portée des enfants.

P280. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux approprié

P301+P312 : En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

P303+P361+P353. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3 Autres dangers :

Aucun connu

3. SECTION 3 : COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition :

Hydrogenodifluorure d'ammonium et eau.

Composants dangereux :

Nom	CAS	N° REACH	Symboles	Phrases H	%
Hydrogenodifluorure d'ammonium	1341-49-7		Danger	H301, H314	<10

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases H mentionnées ci-dessus. Il n'y a pas d'ingrédient additionnel présent, sous l'actuelle connaissance du fournisseur, classé comme portant d'un risque pour la santé ou l'environnement.

4. SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1 Descriptions des premiers secours :

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment avec de l'eau. Retirer la substance au moyen de laine de coton imprégnée de polyéthylène glycol-400. Enlever les vêtements imprégnés.

En cas de contact avec les yeux : Laver abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes.

En cas d'inhalation : Transporter le patient à l'air libre.

En cas d'ingestion : Donner à boire de l'eau (plusieurs litres). Éviter les vomissements. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire des mesures de neutralisation.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Non déterminés pour la préparation.

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Non déterminés pour la préparation.

5. SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction utilisables : En cas d'incendie utiliser d'eau pulvérisée, de mousse, de poudre sèche ou CO₂.

Moyens d'extinction non-utilisables : Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

5.3 Conseils aux pompiers :

Les pompiers devraient porter l'équipement de protection approprié.

6. SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Éviter l'écoulement du produit dans les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Contenir et recueillir le versement avec des matériaux absorbants inertes (terre, sable...). Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination selon les réglementations locales. Ne pas utiliser de récipient métallique.

6.4 Référence à d'autres sections :

Voir section 8 et 13.

7. SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Observer les normes d'hygiène et de sécurité au travail. Il est interdit de fumer, manger et boire pendant la manipulation du produit. Laver les mains avec de l'eau après la manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit frais et sec. Conserver dans le conteneur d'origine.

Temps maximum de stockage : 3 ans.

Matériel d'emballage : Bidon en polyéthylène.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Aucune recommandation particulière.

8. SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle :

Substances dont les limites d'exposition professionnelle doivent être surveillés dans le lieu de travail (INSHT 2013) :

DNEL (travailleur) :

Identification		Exposition à court terme [☒]		Exposition à long terme	
		Systémique	Locale	Systémique	locale
Hydrogenodifluorure d'ammonium CAS : 1341-49-7 CE : 215-676-4	Orale	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
	Cutanée	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
	Inhalation	Non déterminé	3,8 mg/m ³	2,3 mg/m ³	Non déterminé

DNEL (population) :

Identification		Exposition à court terme [☒]		Exposition à long terme	
		Systémique	Locale	Systémique	locale
Hydrogenodifluorure d'ammonium CAS : 1341-49-7 CE : 215-676-4	Orale	0,015 mg/kg	Non déterminé	0,015 mg/kg	Non déterminé
	Cutanée	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
	Inhalation	Non déterminé	Non déterminé	0,045 mg/m ³	Non déterminé

PNEC :

Identification				
Hydrogenodifluorure d'ammonium CAS : 1341-49-7 CE : 215-676-4	STP	76 mg/L	Eau douce	1,3 mg/L
	Sol	22 mg/kg	Eau salée	Non déterminé
	Intermittente	Non déterminé	Sédiment (Eau douce)	Non déterminé
	Orale	Non déterminé	Sédiment (Eau salée)	Non déterminé

8.2 Contrôles de l'exposition :

Protection des mains : Utiliser des gants de protection.

Protection des yeux et du visage : Utiliser des lunettes de sécurité.

Protection respiratoire : Ne pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures spéciales : Observer les normes d'hygiène et de sécurité au travail. Ventilation appropriée.

9. SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Aspect:	Liquide
Couleur :	Incolore-blanc
Odeur:	Non parfumé
Seuil olfactif:	Non déterminé
pH direct:	5,0 (+/- 0,5)
Point de fusion/point de gel :	Non déterminé
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	Non déterminé
Point d'éclair:	Non déterminé
Taux d'évaporation :	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	Non déterminé
Pression de vapeur:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Non déterminé
Densité relative:	1,03 (+/-0,05)
Solubilités:	Non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Non déterminé
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé
Température de décomposition:	Non déterminé
Viscosité:	Non déterminé
Propriétés explosives :	Non déterminé
Propriétés comburantes :	Non déterminé

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité :

Le produit ne réagit pas aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.

10.2 Stabilité chimique :

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Il n'y a pas de réactions dangereuses dans des conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter :

Eviter le rayonnement solaire direct, le chauffage ou les acides forts.

10.5 Matières incompatibles :

Verre, quartz, céramique de silice.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Fluorure d'hydrogène, gaz nitreux.

11. SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Non déterminé pour la préparation. Aucun danger critique connu.

12. SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité :

Non déterminé pour la préparation.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Non déterminé pour la préparation.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Non déterminé pour la préparation.

12.4 Mobilité dans le sol:

Non déterminé pour la préparation.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :

Non déterminé pour la préparation.

12.6 Autres effets néfastes :

Utilisé à ses fins ne doit pas causer des effets négatifs pour l'environnement.

13. SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Éviter ou minimiser la production de déchets. Les bidons vides peuvent avoir des restes du produit. Éviter l'écoulement du produit dans les cours d'eau et ne pas déverser le produit dans les égouts.

Éliminer conformément aux dispositions locales et nationales en vigueur.

14. SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORT

Cette préparation est classée comme dangereuse conformément aux dispositions des transports routiers.

14.1 Numéro ONU.

3264

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

LÍQUIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE.N.E.P.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

8

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non applicable.

Polluant marin : Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Aucun à notre connaissance.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

15. SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Il est recommandé d'utiliser les informations recueillies dans cette fiche de données de sécurité comme données d'entrée dans une évaluation des risques afin d'établir les mesures nécessaires pour la prévention de la gestion des risques, l'utilisation, le stockage et l'élimination de ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Non disponible.

16. SECTION 16 : AUTRES DONNÉES

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Raison de la révision :

Non applicable

Libelles des phrases H figurant au paragraphe 2 et 3 :

- H314. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H301. Toxique en cas d'ingestion.